



PUBLIC

Chefs d'entreprises, artisans, compagnons, conjoints collaborateurs, salariés, conducteurs de travaux, chefs d'équipes

PRÉ-REQUIS

Être un professionnel du bâtiment expérimenté, être titulaire d'une qualification RGE ou en cours d'acquisition **dans l'activité isolation des parois verticales**

MÉTHODES ET MOYENS

PÉDAGOGIQUES

Formateur expert en rénovation énergétique, auditeur RGE pour QUALIBAT
Apports théoriques
Support papier ou numérique
Exposé, études de cas

VALIDATION

La signature des feuilles d'émergence contresignées par le formateur permettra le suivi de l'exécution de la formation. La fiche d'évaluation de la formation complétée par chaque stagiaire permettra la mesure de la satisfaction.

Les acquis de la formation seront évalués pendant et en fin de formation sous forme d'études de cas, mises en situation, tests... La formation est sanctionnée par la délivrance d'une attestation en fin de formation conforme aux dispositions de l'article L.6353-1 dernier alinea du Code du Travail.

À PRÉVOIR / À NOTER

Possibilité de réaliser cette formation en INTRA ENTREPRISE

www.crefab.fr

FORMATION AUX RÈGLES DE L'ART DE LA MISE EN ŒUVRE D'UNE ISOLATION PAR L'EXTÉRIEUR

🕒 DURÉE : 1 jour (7 heures)

OBJECTIFS

Cette formation permet aux professionnels du bâtiment de mettre en œuvre :

- ➔ Identifier et mettre en œuvre les règles de l'art applicables aux techniques d'isolation par l'extérieur
- ➔ Connaître le contexte réglementaire, les critères techniques et matériaux utilisés
- ➔ Savoir garder et utiliser commercialement sa qualification RGE isolation des murs

PROGRAMME

Rappel du contexte lié à la transition énergétique

- Les objectifs à atteindre
- Les réglementations thermiques dans le neuf et l'existant
- L'obligation d'isolation en cas de réfection de l'enduit

Connaître et savoir expliquer les différents critères techniques

- Les différents critères de performance (R, densité...)
- Choix de produit et adéquation au support
- Performances thermiques, hygrothermiques et acoustiques

Identifier et mettre en œuvre les règles de l'art applicables à la pose des menuiseries (DTU, CPT, RAGE...)

- Savoir identifier et hiérarchiser les différents documents techniques applicables (DTU, AT, CPT, RAGE...)
- L'isolation par l'extérieur sous bardage ventilé
- L'isolation par l'extérieur sous enduit
- Traitement des points singuliers

Aides à la rénovation énergétique et audit RGE en menuiserie

- Les différents dispositifs d'aides (TVA, CITE, ECO PTZ, CEE...)
- Exemple de rédaction de devis / facture en isolation par l'extérieur (obligations réglementaires, critères techniques liés aux aides, TVA...)
- Les points de contrôle de l'audit RGE en ITE bardage et enduit

Centre Régional de Formation pour l'Artisanat, le Bâtiment et les TP

ANTENNE DE L'EURE
67 rue Pierre Tal-Coat
27000 Evreux
Tél. : 02.32.28.37.45

ANTENNE DE LA SEINE-MARITIME
7 rue Pierre Gilles de Gennes
76130 Mont-Saint-Aignan
Tél. : 02.35.69.94.65

ANTENNE DE L'OISE
1 rue Léonard de Vinci
60000 Beauvais
Tél. : 03.44.45.89.57